

MARS 2023 0 N°119

infooels



C'est le moment de vous jeter à l'eau.

Découvrez nos cours de musique, écriture et pratiques créatives qui libèrent vos talents en toute décontraction.

Le Plongeoir, ce sont des cours ouverts à tous, accessibles en toute liberté dans un budget maîtrisé.

Avec l'offre « Je me lance », vous pouvez commencer quand vous le souhaitez, arrêter si ça vous chante, reprendre en cours d'année. Venir rien qu'une fois, sur un coup de tête, ou chaque semaine, jamais à la même heure.

Rester un éternel débutant ou vous changer en maestro.

Si vous avez déjà des bases et vous souhaitez intégrer un groupe avec des horaires fixes et un apprentissage par palier, l'offre « Je me développe » vous tend les bras. C'est vous qui pratiquez, c'est vous qui voyez !

Cultura Geispolsheim
7 rue du Fort – 67 7718 GEISPOLSHEIM
06 44 60 88 38



Flashez-moi pour en savoir plus



le
Plongeoir
par Cultura

LE MOT DU MAIRE



→ ÉDITO

L'année 2023 a démarré au pas de course. La dernière édition de la Corrida, avec la participation de près d'un millier de coureurs et marcheurs, a été un réel succès. Un grand merci à l'équipe municipale, aux associations et en particulier aux donateurs de sang pour la bonne organisation de cet événement.

Pour l'équipe communale, les premières semaines de l'année sont consacrées à l'élaboration du budget de notre Commune, qui s'est fait dans un contexte inédit.

En effet, comme je vous le spécifiais dans mon courrier de fin d'année dernière, l'explosion du prix de l'énergie, et en particulier celui du gaz destiné au chauffage de nos bâtiments municipaux, impacte durement notre budget de fonctionnement.

La municipalité a mis en place dès la fin de l'année dernière un plan de sobriété afin de limiter le plus possible les effets de ces hausses de prix. Nous avons décidé de préserver l'activité de notre réseau associatif et de nos écoles municipales. Leur action essentielle pour le lien social, la qualité de notre vivre ensemble, les services rendus à nos jeunes et moins jeunes doivent être soutenus dans ces temps compliqués.

Avec mon équipe, j'ai fait le choix de destiner la majeure partie de l'effort d'investissement pour le budget 2023 à poursuivre les politiques d'économie d'énergie déjà engagées les années précédentes par le renforcement :

- de l'éclairage LED de nos bâtiments municipaux et voiries publiques
- de la réhabilitation thermique de nos bâtiments municipaux et en particulier de nos écoles.

Je sais que nous sommes toutes et tous conscients que l'effort d'économie se doit d'être collectif. Je sais aussi que je peux compter sur l'esprit de responsabilité de nos acteurs locaux.

Que la saison printanière qui se profile vous soit agréable !

Jean-Michel Schaeffer,
Maire de Geispolsheim



EN COUVERTURE
CORRIDA DU NOUVEL AN

LES INFOS PRATIQUES

MAIRIE

6 rue du Maire François Nuss
☎ 03 90 29 72 72
mairie@geispolsheim.fr
www.geispolsheim.fr

lundi à mercredi 8h à 12h et 14h à 18h
jeudi 8h à 12h et 14h à 19h
vendredi 8h à 12h et 14h à 17h
fermé le samedi

SERVICE TECHNIQUE

☎ 03 90 29 76 65

PROGRAMMATION CULTURELLE

Laura Mahé
☎ 06 70 39 28 55
culture@geispolsheim.fr

→ SERVICES PUBLICS

MAISON DE L'ENFANT « BOUT D'CHOU » CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE

23 rue de Paris - Julie Schwartz, directrice ☎ 03 88 55 00 30
mardi 9h à 12h, jeudi 14h à 17h et sur rendez-vous
Courriel : creche.geispo@agf67.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

24 rue de Paris - Joëlle Eichwald ☎ 03 88 39 21 83
lundi 13h30 à 17h45, mardi 11h à 13h30 et jeudi 13h30 à 17h30
Courriel : rpe.geispolsheim@agf67.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH VILLAGE

Rue Tomi Ungerer - Claudine Giboyau ☎ 06 07 60 85 02
Permanences : de 16h à 18h et sur rendez-vous
Courriel : periscolaire.geispovillage@fdmjc-alsace.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH GARE

26 rue de Paris - Josiane Demange
☎ 03 88 67 98 96 - ☎ 06 70 75 63 65
lundi et jeudi 16h à 18h30 et sur rendez-vous
Courriel : periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr

DYNAMIQUE JEUNESSE

Espace Jeunes - Maison des Associations ☎ 03 88 68 95 29
dynamiquejeunesse@gmail.com
Emeline ☎ 06 79 18 17 79 - Jean ☎ 06 70 39 33 75

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

21a rue de Verdun - Cour du Temple
Carole Di Carlo ☎ 09 64 16 21 74 - Mardi 14h à 17h

PERMANENCE LOGEMENT

En mairie - Lundi 10h à 12h
Sur rendez-vous ☎ 03 90 29 72 73

ASSISTANTE SOCIALE ET PUÉRICULTRICE

Permanence de l'assistante sociale et de la puéricultrice
au Centre Social 21a rue de Verdun - Cour du Temple
Madeline Andna, assistante sociale ☎ 03 68 33 82 60
Marie Hauptmann, puéricultrice ☎ 03 68 33 80 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Michel Bintz - Sur rendez-vous ☎ 03 90 29 72 73



Photo Pierick Daul

→ LES DÉLIBÉRATIONS

16 JANVIER

Débat d'orientations budgétaires 2023

- Adoption des orientations suivantes pour le Budget Primitif 2023 :
 - Le contexte lié à l'explosion du prix des énergies et les participations de l'Etat étant incertaines, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement
 - Réaliser l'opération de rénovation thermique de l'Ecole Primaire Saint-Exupéry
 - Réaliser l'opération de rénovation thermique de la Crèche rue de Paris
 - Renforcer le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux
 - Continuer les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et la puissance lumineuse
 - Poursuivre, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux et maintenir le soutien aux particuliers
 - Contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité

Administration générale

- Plan Communal de Sauvegarde : début des travaux d'élaboration

9 FÉVRIER

Administration Générale - Budget primitif 2023

- Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2023 :
 - section de fonctionnement pour un montant de 7 861 610 €
 - section d'investissement pour un montant de 5 168 250 €
- Taux d'imposition 2023 des taxes communales
 - Taxe d'habitation 16,38 %
 - Taxe foncière propriétés bâties 28,10 %
 - Taxe foncière propriétés non bâties 65,90 %
- Délégation de service public de la petite enfance : approbation des budgets prévisionnels de l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin et de la Fédération Départementale des Maisons

Culture

- Demande d'un financement au Fonds de concours Salles de Spectacles de l'Eurométropole de Strasbourg en vue de participer au financement de l'Espace Malraux pour l'année 2023

Rénovations thermiques

- Ecole élémentaire Saint-Exupéry : rénovation thermique - adoption du programme fonctionnel
- Crèche quartier Gare : rénovation thermique - adoption du programme fonctionnel

Urbanisme et aménagement du territoire

- Travaux éclairage public 2023 - adoption du programme fonctionnel
- Remplacement des luminaires du terrain de football au centre sportif - adoption du programme fonctionnel
- Eurométropole de Strasbourg : convention de mise en superposition de gestion et d'entretien de parcelles avec constitution de servitudes foncières d'ouvrages du bassin de rétention à proximité du centre sportif

des Jeunes et de la Culture d'Alsace pour l'année 2023. Le coût prévisionnel du fonctionnement du service Petite Enfance pour la Commune s'élève à 1 300 627,13 €

- Adoption du budget 2023 de la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace pour l'animation jeunesse avec un montant des dépenses estimées à 119 830 €
- Adoption du budget 2023 pour l'animation de l'Espace Malraux pour un montant prévisionnel s'élevant à 129 545 €



Budget Primitif de l'exercice 2023 - subventions de principe

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION																														
ASSOCIATIONS LOCALES	Participation aux frais de dépenses d'énergie et d'eau (sur production des factures justificatives afférentes à l'année 2022 et 2023)	50 %																														
ASSOCIATIONS SPORTIVES SAISON 2022/2023	Aide par licencié de moins de 18 ans de Geispolsheim pour l'année sportive 2022/2023 sous réserve de signature d'une convention d'objectifs	110 € (montant minimum par club et par an : 500 €)																														
	Frais de déplacement des clubs sportifs, pour déplacements régionaux, interrégionaux ou nationaux à l'occasion d'un championnat ou d'une coupe à partir d'un trajet simple minimum de 50 km de Geispolsheim	Base de calcul : 50 % de 0,125 €/km en prenant en compte la distance x le nombre de participants (maximum 16 pour le football, 12 pour le basket, 4 pour le cycle balle, 12 pour le cyclisme artistique, 6 pour le tennis, 6 pour l'escrime) payable sur justificatifs																														
	Récompenses des clubs sportifs de Geispolsheim, champions : ● Champions du Bas-Rhin ● Champions d'Alsace ● Champions de France ou internationaux	460 € 610 € 765 €																														
	Prise en charge partielle des frais engagés lors de leurs parcours en Championnat de France ou Coupe de France (engagement, déplacements, arbitrage). Limité à 2 équipes par club pour les sports collectifs.	50 % sur présentation des pièces justificatives																														
BADMIN'TONUS	Prise en charge partielle des frais de location du gymnase suite travaux de réhabilitation de l'Espace Malraux (cf. délibération n° 41/10 du 30/04/2010)	Maximum 2 000 €/an (écart de tarif entre Espace Malraux et Gymnase du SICES)																														
IMPACT TAEKWONDO GEISPOLSHEIM	Prise en charge partielle des frais de location du Foyer Paroissial St-Joseph pour la saison sportive 2022-2023	Subvention de 630 €																														
CLUBS SPORTIFS COLLECTIFS EN EQUIPE SAISON 2022/2023	<table><tr><th></th><th colspan="2">Classement</th><th colspan="2">Séniors Haut Niveau Amateur</th></tr><tr><th></th><th colspan="2">BASKET</th><th colspan="2">FOOTBALL</th></tr><tr><th></th><th>Equipes Masculines</th><th>Equipes Féminines</th><th>Equipes Masculines</th><th>Equipes Féminines</th></tr><tr><td>Niveau 1</td><td>National 1</td><td>National 1</td><td>National 2</td><td>Régional 1</td></tr><tr><td>Niveau 2</td><td>National 2</td><td>National 2</td><td>National 3</td><td>Régional 2</td></tr><tr><td>Niveau 3</td><td>National 3</td><td>National 3</td><td>Régional 1</td><td>District 1</td></tr></table> Prime de maintien au même niveau/années consécutives		Classement		Séniors Haut Niveau Amateur			BASKET		FOOTBALL			Equipes Masculines	Equipes Féminines	Equipes Masculines	Equipes Féminines	Niveau 1	National 1	National 1	National 2	Régional 1	Niveau 2	National 2	National 2	National 3	Régional 2	Niveau 3	National 3	National 3	Régional 1	District 1	Une seule équipe, par activité sportive et par catégorie (masculine et féminine) Niveau 1 12 000 € Niveau 2 8 000 € Niveau 3 4 000 € Maintien 4 000 €
	Classement		Séniors Haut Niveau Amateur																													
	BASKET		FOOTBALL																													
	Equipes Masculines	Equipes Féminines	Equipes Masculines	Equipes Féminines																												
Niveau 1	National 1	National 1	National 2	Régional 1																												
Niveau 2	National 2	National 2	National 3	Régional 2																												
Niveau 3	National 3	National 3	Régional 1	District 1																												
	Aide complémentaire aux associations ayant signé un contrat d'insertion ou tout autre contrat permettant l'insertion des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (cf. délibération n° 123/09 du 30 novembre 2009)	1 800 € par association sportive et par année																														

PARTICULIERS

- | | |
|--|--|
| Prise en charge partielle des frais d'abonnement auprès du réseau des bibliothèques de l'Eurométropole de Strasbourg | <ul style="list-style-type: none">18 € versés par personne payant le plein tarif de la carte Pass'relle multimédia10 € versés par personne payant le demi-tarif de la carte Pass'relle multimédia |
| Prise en charge partielle du ticket spécial «Geispolsheim» valable sur la ligne de bus n° 57 entre les arrêts «Geispolsheim Ouest» et «Geispolsheim ZI» vendu 5 € le carnet de 10 tickets | Différence entre le prix d'acquisition du carnet de 10 tickets et le prix de vente du carnet de 10 tickets |
| Prise en charge partielle du coût pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou cargo (sous réserve accord du Conseil Municipal) selon délibération DCM 2022-103 du 28 novembre 2022 | <ul style="list-style-type: none">100 € si RFR* par part est supérieur à 13 489 €200 € si RFR par part est compris entre 6 300 € et 13 489 €250 € si RFR par part est inférieur à 6 300 € <p>RFR* Revenu Fiscal de Référence</p> |
| Prise en charge partielle des frais pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie (sous réserve accord du Conseil Municipal) | <ul style="list-style-type: none">Citerne de jardin extérieure : 50 % du prix (plafond 150 €)Citerne enterrée : 80 €/m³ (plafond 5m³) |

● Budget Primitif de l'exercice 2023 - subventions accordées

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES	Participation aux frais de fonctionnement de la crèche et de la halte-garderie	253 303 €
	Participation aux frais de fonctionnement du RPE	25 511 €
FDMJC DU BAS-RHIN	Participation aux frais de fonctionnement des périscolaires Gare et Village et de l'ALSH Gare :	
	périscolaire Gare	450 978,57 €
	périscolaire Village	482 299,39 €
	ALSH été	88 535,17 €
	Subvention de l'Animation Jeunesse	119 830,13 €
	Participation au fonctionnement de l'animation de l'Espace Malraux	129 545 €
SPL ILLIADE	Participation saison culturelle 2020/2021 et 2021/2022	4 698,70 €
MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI	Participation aux frais de fonctionnement	5 000 €
GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE	Cotisations pour les œuvres sociales du personnel (montant maximum prévu, versement en fonction de la liste du personnel et du montant d'appel de cotisations par agent)	12 000 €
DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
ASSOCIATION DE JUMELAGE GEISPOLSCHEIM/SENE	Participation aux frais de fonctionnement	350 €
SOUVENIR FRANÇAIS	Participation aux frais de fonctionnement	350 €
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES 4 CANTONS	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
FONDATION ELIZA	Participation aux frais de repas de Noël des aînés (sur présentation d'une facture justificative)	1 800 € /an
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
MUSIQUE MUNICIPALE	Participation aux frais de fonctionnement	6 000 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Participation aux frais de fonctionnement (à verser selon les besoins)	12 000 €
CARITAS	Participation au fonctionnement de l'épicerie sociale (1 € par habitant)	7 682 €

- Tableau des effectifs des emplois communaux 2023
- Budget Primitif de l'exercice 2023 - crédits scolaires
 - 25 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles maternelles pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
 - 26 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles élémentaires pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
 - 500 € le crédit alloué au Réseau d'Aide Scolaire pour l'acquisition de fournitures scolaires
 - 155 € par classe (maternelles et élémentaires) le crédit annuel pour l'acquisition de livres de bibliothèque
 - 5,40 € par enfant pour les cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles
 - prise en charge des frais de transports pour une sortie de fin d'année et une sortie culturelle pour les enfants des écoles maternelles et des frais de transports pour sorties piscines et une sortie culturelle pour les enfants des écoles élémentaires

- pour les classes de découvertes : participation pour un enfant originaire de Geispolsheim et fréquentant une école élémentaire à raison de : 8 € par nuitée pour les classes de découverte organisées dans tous les départements français ou en Allemagne pour les enfants de Geispolsheim scolarisés dans un établissement situé en dehors de la Commune et 16 € par nuitée pour tout déplacement organisé dans le cadre du Jumelage avec Séné avec nuitée obligatoire sur le département du Morbihan, étant précisé que le nombre de classes pouvant organiser un séjour découverte équivalent à une semaine sera limité à cinq classes par année scolaire et par école élémentaire
- pour le sport dans les écoles élémentaires : 2 600 € par école pour les subventions aux associations pour la pratique du sport dans les écoles élémentaires en fonction des activités effectivement pratiquées
- Enfin pour la participation aux spectacles : 750 € par école pour les subventions pour spectacles pour les écoles maternelles et élémentaires

- Budget Primitif de l'exercice 2023 - dépenses à imputer sur l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies »
- Budget Primitif de l'exercice 2023 - crédits pour lauréats des Maisons Fleuries et des Fenêtres en Fête
- Budget Primitif de l'exercice 2023 - tarifs publics communaux
- Budget Primitif de l'exercice 2023 - tarifs de locations de salles et équipements sportifs communaux
- Budget Primitif de l'exercice 2023 - fixation des tarifs d'écologie 2023
- Affectation du produit de la chasse - cotisation partielle à la Caisse d'Assurance-Accidents Agricoles du Bas-Rhin pour 2023 pour un montant de 5 550 €
- Approbation d'une demande un fonds de concours à l'Eurométropole de Strasbourg en vue de participer au financement de l'école municipale de musique à hauteur de 12 420,24 €

Foncier

- Etablissement public foncier : approbation des conventions de portage et de mise à disposition d'un terrain situé 15 route d'Entzheim
- Réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme : soumission des clôtures et des ravalements de façades à déclaration préalable et institution du permis de démolir

→ EMPLOI GEIS

La Commune de Geispolsheim organise la deuxième édition du Forum de l'Emploi, en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale pour l'Emploi et la Collectivité européenne d'Alsace, vendredi 28 avril de 9h30 à 15h30 à la salle ACL.

Ouvert à tous, ce rendez-vous donnera l'occasion aux personnes en recherche d'emploi, en réflexion de mobilité, de rencontrer des entreprises de différents secteurs d'activité. Elles vous attendent pour vous présenter leurs métiers, leurs besoins.

M. Depenau



→ PRINTEMPS EN FÊTE

Jeux, animations, démonstrations et restauration : voici ce qui fait de Printemps en Fête l'incontournable rendez-vous du mois d'avril !

Venez vous amuser en famille autour des thématiques de Pâques, de la nature et du Printemps le dimanche 2 avril, de 10h à 18h au stade de l'Ehn, quartier Gare. Lapinou vous attend nombreux !

H-M. Pignon



→ DU NEUF POUR LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français est une association reconnue d'utilité publique qui est investie d'une triple mission :

- conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France
 - entretenir les monuments érigés à leur mémoire
 - transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.
- Dans le cadre de cette dernière mission, le Souvenir Français de Geispolsheim et environs organise traditionnellement une visite d'un lieu de mémoire, le Col du Linge et son musée, afin de faire découvrir l'histoire autrement aux classes de CM2. Les visites sont organisées à tour de rôle dans les communes adhérentes au Souvenir Français.



Pour 2023, ce sont les classes de Geispolsheim qui pourront bénéficier de cette sortie. Ce sera l'occasion de sensibiliser nos enfants au devoir de mémoire et à l'histoire de la guerre de 1914-1918 dans notre région.

La nouvelle déléguée de Geispolsheim, Martine Depenau se tient à la disposition des adhérents et membres du Souvenir Français, et pourra renseigner celles et ceux qui sont intéressés pour rejoindre l'association : mairie@geispolsheim.fr

M. Depenau

→ FÊTE DE L'ÂGE D'OR

Vous aviez 75 ans et plus en 2022 et vous n'avez pas été conviés à la Fête de Noël de l'Âge d'Or, veuillez contacter la Mairie au 03 90 29 72 72 ou par mail à : mairie@geispolsheim.fr

P. Mutschler



→ GEISPO 2022 ERRATUM

S'ajoutent aux Grands anniversaires de l'année 2022...

Elle a fêté ses 90 ans
Madame Suzanne Steidel née Seiler

Ils ont fêté leur 95 ans
Madame Lucie Clauss née Dippig
Madame Marguerite Meyer née Jaeger
Monsieur Alphonse Clauss
Madame Anne Schoenahl née Schneider



→ INSOLITE

Un petit garçon est né sur la commune de Geispolsheim le 7 septembre dernier, Aubin Elhaik-Aubert.

Un accouchement express dont se souviendront toute leur vie ses parents, Élodie et Basile. C'est au pied de leur immeuble, dans un camion de pompier, qu'Aubin a poussé son premier cri. Que d'émotions pour toutes les personnes présentes et de fierté pour les parents de donner naissance à leur garçon sur la Commune !
Nous leur souhaitons plein de bonheur !

→ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 11 mars aura lieu le traditionnel nettoyage du ban communal, l'occasion pour petits et grands de contribuer à l'entretien du cadre de vie dans notre Commune et d'agir pour préserver notre environnement.

Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire en ligne avant le 6 mars via le site internet de la Commune : www.geispolsheim.fr/fr/manifestations/890

Deux points de rendez-vous sont prévus, il vous faudra préciser lors de l'inscription quel quartier vous souhaitez contribuer à nettoyer.

Les kits de nettoyage et la répartition des secteurs à parcourir vous seront distribués à ce moment.

A l'issue de la matinée, la Commune invite les participants à partager un repas à 12h30 à la salle ACL.

F. Zisswiller



SAMEDI 11 MARS

Ensemble, mobilisons-nous !

Aidez la Commune à identifier les zones prioritaires à nettoyer par mail à mairie@geispolsheim.fr

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Rendez-vous à 8h45
- sur le parking de l'Espace Malraux pour le Village
- ou sur le parking de la salle ACL pour la Gare

A l'issue de la matinée, un repas vous est offert.
Réservation indispensable pour le nettoyage et le repas en ligne sur www.geispolsheim.fr avant le 6 mars.

→ NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET DE VÉLOS-CARGO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU NON



Par délibération en date du 28 novembre 2022, le Conseil Municipal a modifié les critères d'attribution ainsi que les montants de la subvention aux particuliers pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique ou d'un Vélo-cargo à Assistance Electrique ou non. Ce nouveau dispositif est entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023, et permet la fusion des deux dispositifs précédents (VAE et Vélo-Cargo).

Les subventions sont donc désormais attribuées selon les paliers ci-dessous :

- 100 € de subvention si le Revenu Fiscal de Référence par part est supérieur à 13 489 €
- 200 € de subvention si le Revenu Fiscal de Référence par part est compris entre 6 300 € et 13 489 €
- 250 € de subvention si le Revenu Fiscal de Référence par part est inférieur à 6 300 €

Cette aide est cumulable avec toute autre subvention susceptible d'être perçue (Eurométropole, Région, Etat...)

F. Zisswiller



BUDGET 2023

Le budget a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 9 février.
Le budget total s'élève à 13 029 860 €, avec la répartition suivante :

7 861 610 € pour la section de fonctionnement **5 168 250 €** pour la section d'investissement

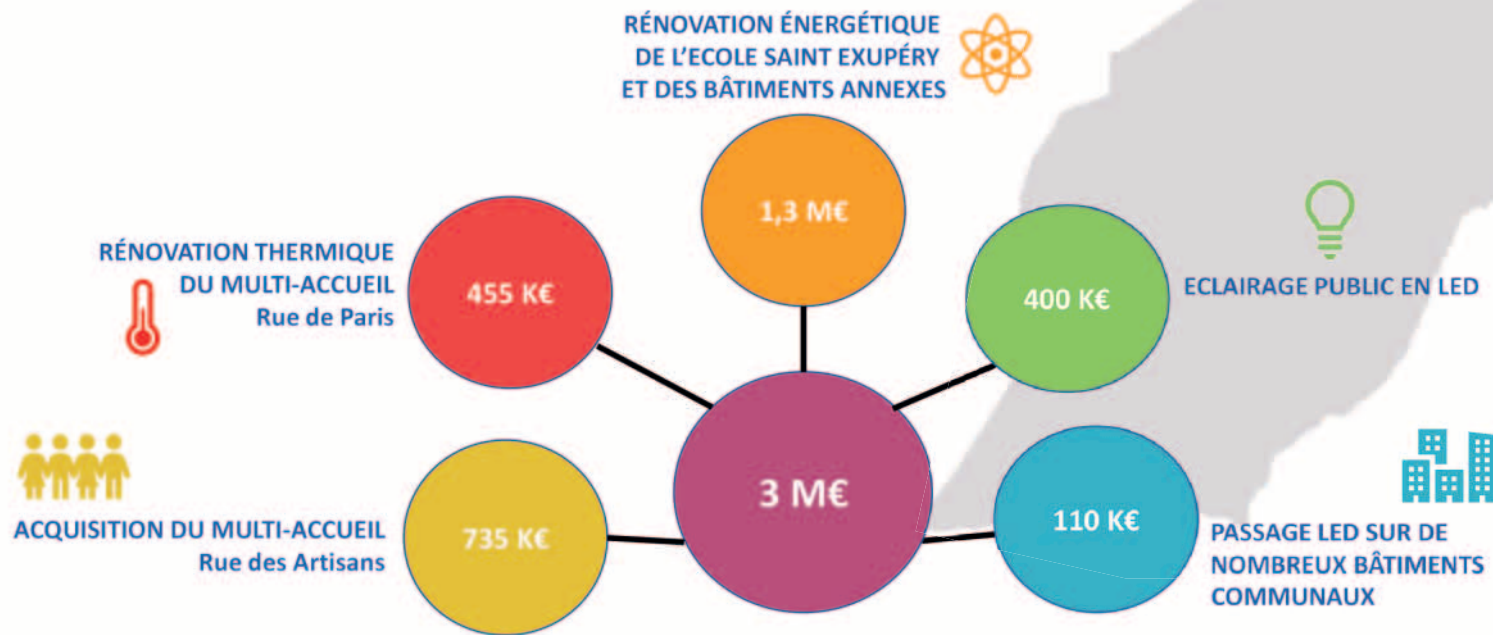
Conseil Municipal du 16 janvier 2023

Les orientations budgétaires pour cette année 2023 ont été adoptées à l'unanimité. En voici les axes principaux :

1. Le contexte lié à l'explosion du prix des énergies et les participations de l'Etat étant incertaines, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement
2. Réaliser l'opération de rénovation thermique de l'Ecole Primaire Saint-Exupéry
3. Réaliser l'opération de rénovation thermique de la Crèche rue de Paris
4. Renforcer le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux
5. Continuer les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et la puissance lumineuse
6. Poursuivre, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux et maintenir le soutien aux particuliers
7. Contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité

Conseil Municipal du 9 février 2023

Le budget 2023 de la Commune a été adopté à l'unanimité. Conformément aux orientations arrêtées en janvier, le budget communal s'articule autour de plusieurs directions fortes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, des investissements très importants en faveur des enfants de la Commune concernant notamment la réhabilitation thermique de l'Ecole Primaire Saint-Exupéry et la rénovation thermique de la crèche, des investissements conséquents dans l'équipement au LED de l'éclairage public et du changement de nombreux luminaires à l'intérieur des bâtiments publics. La poursuite de ces investissements tendant à réduire notre consommation d'énergie et un meilleur confort thermique de nos bâtiments permettant également de limiter nos factures d'énergie.



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 7 861 610 €

LES DÉPENSES

(+6,03 %/ budget primitif et décisions modificatives 2022).

Le budget de fonctionnement est en forte hausse, due essentiellement à l'explosion des prix de l'énergie et de la forte augmentation des dépenses liées au secteur de la petite enfance.

Les chapitres en augmentation



Les charges à caractère général : 2 196 800 € en hausse de 267 700 € soit + 13,88 %/2022. Cette très forte augmentation est exclusivement liée à l'explosion des prix de l'énergie pour notre commune

Les charges de personnel : 2 735 500 € en hausse de 113 000 € soit + 4,31 %/2022. Cette augmentation est essentiellement due à la revalorisation du point d'indice de 3,5% des agents publics décidée par le gouvernement à l'été 2022.

Les autres charges de gestion courante. Ce poste de dépenses comprend essentiellement les subventions versées par la commune aux deux associations chargées par la Commune de gérer la crèche, Le Relais Petite enfance et les périscolaires. Une augmentation très conséquente de 273 000 € est programmée cette année en raison de la forte demande des parents pour l'accueil de enfants dans nos structures, de l'augmentation très forte du coût de l'énergie et de la revalorisation des salaires décidée au titre des conventions collectives.

LES RECETTES

Les chapitres en augmentation



• Impôts et taxes : 5 964 400 €, soit une augmentation prévisionnelle de 6,72% par rapport à 2022. Après six années sans revalorisation des taux communaux, la commune a décidé d'augmenter le taux des taxes communales de 2,5 % afin notamment de pouvoir faire face à l'explosion du coût de l'énergie sans renoncer à la qualité des services rendus à la population et aux associations. Cette décision permet de également de maintenir un autofinancement satisfaisant pour éviter d'avoir un recours trop important à l'emprunt.

Les nouveaux taux 2023 :

Taxe d'habitation : 16,38 %
Taxe foncière sur propriétés bâties : 28,10 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties : 65,90%

Les dotations et participations 862 900 € en hausse de 137 000 € soit 18,93 % / 2022

Augmentation essentiellement due à une hausse de participation de l'Eurométropole via un nouveau fonds de concours en matière culturelle pour l'Espace Malraux.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 5 168 250 €

Les investissements 2023 sont très élevés compte-tenu des choix majeurs arrêtés pour mieux isoler nos bâtiments publics et consommer moins d'énergie.

Voici les nouvelles opérations les plus importantes :

- Réhabilitation thermique de l'Ecole Saint-Exupéry pour 1 310 000 €
- Réhabilitation thermique de la crèche rue de Paris pour 455 000 €
- Acquisition de locaux via une vente en l'état futur d'achèvement pour la création d'une crèche au quartier Village située rue des Artisans pour 735 000 €
- Modification et réhabilitation de l'éclairage public en technologie LED pour 391 000 €

Compte tenu du programme d'investissement, l'équilibre du budget d'investissement 2023 est réalisé grâce à une ligne d'emprunt de 3,8 M€ dont nous ne réaliserons que le strict nécessaire en cas de besoin absolu.

Au 1^{er} janvier 2023, notre endettement était de 3 576 597 € avec une dette par habitant de 465 €. Le taux d'endettement (dette / recettes réelles de fonctionnement) de la Commune est de 0,46 année.

P. Schaal



➔ NOUVELLES INSTALLATIONS, NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ESCAPE TIME STRASBOURG

Jeannot Gantzer, habitant de Geispolsheim, et son frère Sam ont ouvert au 1er décembre dernier un Escape Game rue du Fort à Geispolsheim.

Il s'agit d'Escape Time, une franchise née à Tours en 2016 et qui compte aujourd'hui 15 agences temporelles à travers la France.



De gauche à droite : Lucie, Jeannot et Sam

Ils ont pour le moment 2 salles de jeu, une sur le thème des années 80 : Super Alpha World, et une dans un manoir hanté des années 20 : le Manoir des Sœurs Aubépine.

Une 3^e salle est en projet pour fin mars sur le thème des pirates : les Naufragés du Black Storm.

Un fil conducteur relie toutes les salles, ils envoient des agents temporels (les joueurs) à travers le temps et l'espace pour retrouver Vincent Lenoir, alias l'agent Alpha, qui a trahi l'agence.

Pour cela, chaque salle propose une série d'énigmes à résoudre dans le thème de la salle.



3F RUE DU FORT À GEISPOLSHHEIM
TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR
ESCAPETIME-STRASBOURG.FR



UNIVERS'ELLE

“Après avoir exercé pendant 4 belles années dans la rue du Maréchal Leclerc à Geispolsheim quartier Village, j'ai souhaité m'agrandir et évoluer encore plus dans le domaine de la coiffure. Je suis spécialisée dans l'utilisation des produits naturels et véganes. Les produits que j'utilise sont à base d'huiles essentielles ainsi que de plantes et de fruits bio tels que : feuilles de bananier, avocats, petits pois, kiwis, mangue, noix de coco, ginkgo biloba, aloé vera, camomille, tournesol, menthe poivrée, eucalyptus, arbre à thé et bien d'autres encore... Mon salon de coiffure est écologique et économique car je suis sensibilisée à notre environnement. C'est avec plaisir que je vous ferai découvrir mon univers dans un environnement così.”

Juliette



De gauche à droite : Alexia, Juliette et Sofia

RUE DU 23 NOVEMBRE
CENTRE COMMERCIAL DE LA VIGIE À GEISPOLSHHEIM
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 À 19H
LE SAMEDI DE 9H À 19H
06 32 81 66 47

➔ PÉRISCOLAIRE

LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2023/2024 SERONT OUVERTES DU 13 AU 31 MARS.

Tous les enfants, qu'ils fréquentent déjà ou non les structures, doivent impérativement être inscrits chaque année.

L'accueil au périscolaire est exclusivement réservé aux enfants habitant la Commune, sauf s'agissant des enfants de la classe ULIS.

Les inscriptions seront ouvertes le 13 mars via le Portail Famille web : <https://geispolsheim.leportailfamille.fr/>

Pour les enfants déjà venus les années précédentes, le dossier d'inscription sera disponible sur le compte personnel et les dossiers dûment complétés ainsi que les pièces demandées seront à déposer dans la rubrique « documents » du portail famille.

Pour les premières inscriptions : le dossier sera disponible par téléchargement (rubrique en haut à droite de la page internet). Les dossiers dûment complétés ainsi que les pièces

demandées seront à remettre en main propre ou par mail aux adresses suivantes, selon le lieu de scolarisation de l'enfant :

écoles du quartier Village :

periscolaire.geispovillage@fdmjc-alsace.fr

écoles du quartier Gare :

periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE VENDREDI 31 MARS.

Une réponse à votre inscription vous parviendra par mail avant le 5 mai

La priorité est donnée, en fonction du nombre d'inscrits :

- aux enfants inscrits dans les délais,
- aux enfants déjà inscrits l'année dernière,
- aux fratries,
- aux familles monoparentales.

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES

L'inscription pour les vacances d'avril aura lieu du 1^{er} au 12 avril.

L'accueil de loisirs de l'été

Un accueil de loisirs sera proposé cet été du lundi 10 juillet au vendredi 18 août inclus, aux horaires habituels des vacances (8h-18h). Il aura lieu dans chacune des 2 structures (périscolaire Gare et périscolaire Village) au mois de juillet, et au périscolaire Village pour tous les enfants au mois d'août.

Les inscriptions auront lieu du 12 au 30 juin. Les 2 premières semaines d'inscriptions seront réservées aux habitants de Geispolsheim, les autres familles pourront s'inscrire à partir du 26 juin.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ-NOUS !

PÉRISCOLAIRES : QUARTIER VILLAGE ☎ 06 07 60 85 02 OU 03 67 29 01 40 - QUARTIER GARE ☎ 06 70 75 63 65 OU 03 88 67 98 96

H-M. Pignon

➔ INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2023/2024



Votre enfant est né en 2020, pensez à l'inscription scolaire à effectuer du 27 février au 27 mars pour la rentrée en septembre en école maternelle.

Deux possibilités :

• En mairie

veuillez-vous présenter à l'accueil muni des pièces justificatives suivantes :

- livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone, gaz ou avis d'imposition)
- carte d'identité ou passeport du représentant légal

• En ligne

transmettez le dossier complet à : mairie@geispolsheim.fr

Dans les deux cas, le formulaire à remplir est disponible sur le site internet de la Commune.

Ensuite, pour l'admission, vous devrez prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école concernée aux dates et horaires qui vous seront communiqués par la mairie, afin de lui remettre le formulaire d'inscription scolaire rempli et signé qui vous aura été remis sur place ou envoyé.

Il n'y a pas lieu de réinscrire les enfants déjà scolarisés dans la Commune.

Les demandes de dérogation devront être motivées et seront acceptées dans la limite des places disponibles.

A. Roehm

→ MULTI-ACCUEIL

Depuis plusieurs années maintenant, le mois de mars rime avec Semaine de la Petite Enfance chez les “Bout d’Chou”.

En effet, du 18 au 25 mars nous participerons une nouvelle fois à cet événement national. C’est l’occasion pour l’équipe de réfléchir à des activités un peu différentes de celles proposées au quotidien en s’inspirant d’idées suggérées par les partenaires de la semaine de la petite enfance.

Pour cette 10^e édition, le thème est « POP Explorer l’extraordinaire dans le quotidien » : pour un thème pop, c’est extravagant. Pourquoi ? Parce que pop est une balle rebondissante difficile à attraper. Un bouchon de champagne qui fuse. Un son, un jaillissement, un éclat : pop, ça saute, ça éclate, ça monte, ça pète, ça éclot, ça s’ouvre ! Pop, c’est un mot joyeux, une invitation à la fête...

Le mot pop est en couleurs, c’est évident. Il y a au moins du rouge, du bleu, du jaune, du orange dans pop. Des couleurs vives, éclatantes, des couleurs folles de joie, gonflées comme des ballons. Des couleurs qui nous sautent aux yeux.

A. Casci



→ PÉRISCOLAIRE DU QUARTIER GARE

Des projets au péri de la Gare, il y en a plusieurs, en voici quelques-uns :

● Au quotidien, l’équipe d’animation engage des actions pour rendre sensibles les enfants à l’éco-citoyenneté.

Après la mise en place de bacs de tri et d’un compost (avril 2022), l’utilisation des sachets kraft pour les bennes alimentaires (installées par l’Eurométropole de Strasbourg) est devenue une habitude pour les enfants dans le fonctionnement de la structure. En effet, après le temps de repas et du goûter, les enfants vident, chaque jour, les restes alimentaires.

Nous constatons à ce jour, une réelle réduction de nos déchets. Ces initiatives motivent les enfants et l’équipe d’animation à poursuivre nos démarches écoresponsables.



● Projet cuisine du mardi soir pendant l’accueil périscolaire. Ce projet est à l’initiative d’enfants de CM1. En amont, les enfants déterminent la recette et la liste de courses. Accompagné d’un animateur, le groupe gère les autres enfants pour la réalisation de la recette. Les enfants ayant participé à cet atelier cuisine ont l’opportunité de repartir avec un échantillon individuel.



● Un Projet correspondance entre les CM1 du périscolaire de la Gare et les enfants de CM1 fréquentant l’école Françoise Dolto de Séné Bourg (Ville jumelée à Geispolsheim) a démarré. Une première lettre collective va bientôt arriver dans nos locaux. L’idée est que les enfants de deux villes différentes puissent communiquer et échanger par courrier comme nos ancêtres le faisaient.

Les enfants vont pouvoir présenter leur ville et le périscolaire. Suite à cela, chaque enfant pourra déterminer son correspondant pour lui écrire des courriers. Il pourra s’exprimer à son sujet (ce qu’il aime ou non, son environnement, ses pratiques extrascolaires par exemple).

J. Demange, M. Minaud et K. Kurz



→ DYNAMIQUE JEUNESSE

Les vacances d’hiver viennent de se terminer pour les 70 jeunes inscrits sur cette période. Sorties montagne (avec de la neige !), patinoire, atelier pâtisserie, réalisation de cosmétiques maison, tournois sportifs, soirées montagnardes, journée carnaval, ... ont rythmé ces 2 dernières semaines de février.

Nous sommes déjà en train de préparer le programme de printemps qui devrait sortir d’ici fin mars.

Nouveauté depuis début mars : Le DJ sera ouvert le mercredi matin à partir de 10h avec des activités définies ou de l’accueil libre.

Un programme hors vacances (mercredis, samedis, soirées) de mars à juin est en cours de création et devrait sortir dans le mois également.

Infos sur l’équipe du DJ : Emeline, absente quelques mois, sera remplacée par David sur les mercredis et Guillaume sur les périodes de vacances scolaires. Contact durant cette période (mars à août) Jean au 06 70 39 33 75

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Samedi 24 juin : la Soirée des Talents à l’Espace Malraux
- Vendredi 30 juin : la Summer Geis 2023 avec l’ensemble des structures enfance / jeunesse et l’Espace Malraux à l’arrière du Centre Sportif

PERSPECTIVES SUR L’ÉTÉ

- 3 semaines d’ALSH du 10 au 28 juillet pour les 10-12 ans avec un mini séjour. En parallèle des sorties quotidiennes pour les 12 ans et +
- Un camp, accès nature / découverte / plein air, ouvert à tous du 31 juillet au 4 août.
- Des activités estivales et le DJ ouvert jusqu’au 18 août

L’équipe du DJ



→ RAPPEL SÉCURITÉ



Un petit rappel des règles de civisme pour la sécurité de nos enfants aux abords de nos écoles. Merci pour eux !

A. Roehm

→ ESPACE MALRAUX

LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS DES MOIS DE MARS, AVRIL ET MAI

Le capitaine Sprütz revient le mercredi 15 mars à 20h pour nous dire qu'il arrête ! Ne manquez surtout pas ce (dernier ?) rendez-vous avec le plus drôle des héros de l'espace.

Réservez votre **mardi 21 mars à 20h** car le chorégraphe **Marino Vanna** revient après le succès de son premier solo "No-Mad(e)". Il passe du "je" au "nous" dans "Man's Madness", une pièce pour quatre danseurs qui marque la continuité de son solo.

La compagnie Dounya viendra présenter, le mardi 28 mars à 20h ET le mercredi 29 mars à 17h, "Tous contes faits", une fable actuelle, jubilatoire et enlevée, mêlant danse, théâtre et musique où les clichés sont dégomés et le merveilleux réinventé.

Roméo et Juliette s'invitent à l'Espace Malraux. L'un plutôt cow-boy, l'autre plutôt sioux. Dans cette adaptation contemporaine et juvénile, la compagnie Dorliss et Cie, (qui a récemment reçu le prix du jury du festival MOMIX pour ce spectacle), parle d'amour et de racisme. Un très joli spectacle à voir le **jeudi 6 avril à 17h.**

"Michelle doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?", c'est la question qui sera soulevée par la compagnie Les Méridiens le **20 avril à 20h.** Avec cette pièce chorale inspirée de faits réels, l'auteur nous laisse libres d'exercer notre regard, et notre jugement, sur cette société du paraître que nous avons bâtie.

Musicalement reconnu à Geispolsheim (Geispo'Folies, Fête de la musique, JAM...) **les DJ's de l'association MKF sont de retour le vendredi 21 avril à 21h** pour vous faire bouger aux rythmes de la musique électronique éclectique.

Instant danse et musique avec **Mathieu Offner le mercredi 3 mai pour le thé dansant mensuel de 14h30 à 18h.**

Vous avez toujours rêvé de tout savoir sur **l'effeuillage burlesque** sans jamais oser le demander ? Ses origines, son apogée, sa chute, son grand retour... Accompagnée par son pianiste, la diva strasbourgeoise Champagne Mademoiselle vous révélera tout ce qu'elle sait **le vendredi 5 mai à 20h.**



Les loges de l'effeuillage, compagnie Strass en Strass

"Et y a rien de plus à dire" Un monologue écrit par **Thierry Simon** est à découvrir le **mardi 16 mai.** Un texte qu'il met lui-même en scène accompagné de Sylvie Bazin avec une scénographie originale en bi-frontale, l'histoire d'une adolescente révoltée entre la Ciotat et Cassis. **"Le carrefour de la mort"** un nouveau film noir américain à découvrir le **mercredi 24 mai à 19h30.** Profondément réaliste, mis en scène avec classe et déroulant son intrigue sur un rythme soutenu, un classique à ne pas rater et présenté par Jean-Jacques Nuss.

L. Mahé

→ ARTS MARTIAUX GEISPOLSHHEIM

JUDO

Le début du 2^e trimestre a été très satisfaisant pour nos judokas. Nous avons remis une nouvelle ceinture noire à Quentin Ferron. Pour la catégorie des benjamins, Assia Kunduraci et Profault Maxime ont obtenu le titre de championne et champion du Bas-Rhin. Maxime est également 1^{er} en UNSS. Ils continuent le parcours en Alsace et Grand Est. Bon courage à eux.

En minimes, Nael Gobled 1^{er} année et Owen Bouillet 2^e année ont gagné la Coupe du Bas-Rhin. Un grand bravo à Stéphane

Goblet et Luc Sengel qui sont champions de katas Grand Est et s'attaquent le 18 mars aux Championnats de France. Allez les gars !

Le 19 mars, les poussins entrent dans le monde des compétitions avec l'Open de Barr. Cette compétition leur permettra de se mesurer à d'autres judokas du département. Le 1^{er} open en décembre a récompensé Brahmia Batoule, Azziz Khabbach et Joachim Reutenauer par une médaille d'Or. Bonne suite de saison à tous !



Remise ceinture noire à Quentin Ferron

CHANBARA



Le Chanbara est un sport de compétitions et de loisirs pour jeunes et adultes. Les entrainements se font sur notre tatami pour les 3 à 5 ans tous les samedis de 10h à 11h, pour les 6-12 ans tous les vendredis de 18h45 à 20h15 et les juniors

et les adultes de 20h15 à 21h45. Nos jeunes s'entraînent dur car au mois de mars, il y aura une sélection pour participer aux Championnats de France le 1^{er} avril pour les poussins, samourais, benjamins et minimes. Bon courage à tous !

RENSEIGNEMENTS :

JUDO : ANGÈLE CLOS ☎ 06 60 53 92 76

MAIL : CLOSANGELE@GMAIL.COM

CHANBARA : JEAN MICHEL GRASSER ☎ 06 30 05 30 56

ARTS MARTIAUX GEISPOLSHHEIM

WWW.JUDO-GEISPOLSHHEIM.FR

DOJO : Centre sportif M84

au fond du parking, bâtiment de gauche
le dojo se trouve au 1^{er} étage

→ MUSIQUE MUNICIPALE DE GEISPOLSHHEIM

"L'aventure humaine" est le thème retenu pour le Concert de Printemps du samedi 13 mai à l'Espace Malraux.

Tout un programme que la Musique Municipale vous propose de venir découvrir.

L'harmonie d'Entzheim sera l'invitée de cette soirée.

Un très bon moment musical en perspective, alors, notez ce rendez-vous dans vos agendas, toute l'harmonie sera honorée de votre présence.

J.-J. Terret



→ ECOLE MUNICIPALE DANSE CLASSIQUE

Les élèves de l'Ecole Municipale de Danse Classique de Geispolsheim vous invitent à leur spectacle "Road Trip to the Americas" les 25 et 26 mars.

La réservation des places est ouverte à l'école de danse ou par mail : cprietz@orange.fr

L'entrée est gratuite mais les places sont limitées.

C. Prietz



→ FESTIVAL D'HUMOUR "HOLTZI"

Coorganisé par les associations "Holtzi Festiv", "Ziprod" et la Commune de Geispolsheim, la 17e édition du festival d'humour aura lieu du 19 au 21 mai à l'Espace Malraux.

Nous aurons le plaisir d'accueillir les artistes suivants :

vendredi 19 mai à 20h :

Ouutch | Topick | Vanessa Kayo | Donel Jack'sman

samedi 20 mai à 20h :

Ben'is, Adrien Montowski, Arnaud Cosson & Cyril Ledoublee, La Bajon

dimanche 21 mai à 19h :

O Really, Kody, Les Frères Taloche

G. Arnould



Prévente :

plein tarif : 20 € (hors frais de location)
enfants : 17 €

Caisse du soir : 25 €

Pass Holtzi (3 soirs) : 50 €

Pass Holtzi Plus : 80 €

(3 soirs avec accès au cocktail d'initiation)

Places limitées, pass uniquement disponibles sur demande à : contact@festivalholtzi.fr

Bar et restauration sur place dès 18h30

INFORMATIONS : WWW.FESTIVALHOLTZI.FR





→ TENNIS ASSOCIATION GEISPOLSHHEIM



Championnat par équipes hiver

Voilà, clap de fin sur les championnats par équipe d'hiver, fallait bien une bonne pizza pour récompenser les efforts de chacun !
Equipe 1 Femme : elles finissent 4^e de leur poule en Régionale 4 avec 2 victoires et 3 défaites
Equipe 2 Femme : elles étaient proches d'une montée en terminant 2^e de leur poule en Régionale 5 : 4 victoires, 1 défaite
Equipe 1 Homme : avec 3 victoires et 2 défaites, c'est une 4^e place dans leur poule en Régionale 4
Equipe 2 Homme : 4 défaites... mais 1 victoire pour sauver l'honneur, et finalement une 5^e place dans leur poule en Régionale 4 également
Equipe 3 Homme : invincibles dans leur poule ! Ils terminent 1^{er} en Régionale 5 et jouent donc les prolongations pour tenter d'être champion d'Alsace de Régionale 5. Ils terminent leur parcours en 1/4 de finale du côté de Saint-Louis.

Portes ouvertes tennis et padel samedi 11 mars

Venez dès 9h au club pour découvrir ces 2 sports de raquettes dans la joie et la bonne humeur. Cet événement annonce le lancement officiel de la saison padel au TAG.

Speed dating

L'animation s'adresse à l'ensemble des adhérents du TAG Tennis et Padel ! L'idée est de passer un moment convivial, dans la bonne humeur et de rencontrer de nouveaux partenaires de jeu, pour agrémenter la soirée, des gourmandises et boissons chaudes seront à disposition durant l'activité ! A l'issue du temps de jeux, le club propose de poursuivre la soirée au club house avec de bonnes pizzas et buffet de salades.

Prochaines dates : les vendredis 3 mars, 7 avril, 5 mai

Tournois Multi Chances (TMC) et plateaux galaxie

TMC Ado Garçons 30/3 à 30/1

Ce sont les 4 premières places du tournoi qui sont remportées par des futurs bons du club !
 L'insubliable Macéo Spinnhirny 30/2 gagne 2x à 30/1 et s'adjuge le tournoi.

Le prometteur Tom Peter 30/1 a plié en finale mais devrait bientôt briller !

Lucas Schwoob 30/1 termine 3^{ème} en battant en petite finale son compère du club Jules Meyer 30/2, bravo les gars !

Plusieurs plateaux galaxie ont eu lieu au sein du club sur le mois de février, d'autres auront lieu prochainement :

samedi 4, 11 et 18 mars : plateaux galaxie par équipes orange.

Le principe est de proposer aux jeunes enfants débutants ou déjà compétiteurs licenciés dans les écoles de tennis, de découvrir la compétition en dehors de leur club en participant à des plateaux pédagogiques par niveau de jeu.

Donner la possibilité à nos jeunes de jouer davantage au tennis, en plus de leurs séances d'école de tennis et rencontrer d'autres enfants de même âge et de même niveau.

Développer l'esprit sportif et promouvoir les valeurs essentielles du sport et de mieux fidéliser nos jeunes licenciés par une approche de la compétition.

Les plateaux Galaxie sont organisés sous forme de poules de 4 à 6 joueurs permettant à chaque enfant de jouer 3 matchs au minimum sur une demi-journée, 3 heures maximum.

Des animations (baby-foot, ping-pong, jeux sportifs) peuvent être proposées pour les enfants entre les matchs.

A la fin de la demi-journée, un goûter est généralement proposé aux enfants.

Q. Hildt

→ DON DU SANG



Chères donneuses, chers donneurs,
 Aujourd'hui, les stocks de produits sanguins sont très faibles, ce qui a un impact direct sur le soin des malades en France.

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, hémorragies lors d'accouchements, cancers... Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour soigner les malades.

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.

Prêt à nous rejoindre pour une pause Don De Sang utile et conviviale ?

Prochaine collecte le lundi 3 avril de 17h à 20h à l'Espace Malraux.

Au menu : bouchées à la reine, dessert

AFIN DE LIMITER LE TEMPS D'ATTENTE, PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR LE SITE : [HTTPS://MON-RDV-DONDESANG.EFS.SANTE.FR](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) ON COMPTE SUR VOUS. MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !



Donner son sang, c'est offrir la vie.

www.dondusang.net

→ AGF



ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES SECTION DE GEISPOLSHHEIM

TOUTES NOS ACTIVITÉS CULTURELLES, LOISIRS ET SPORTIVES CONTINUENT.

Les différents programmes sont visibles sur le site de la Commune et nous sommes disponibles pour tous renseignements concernant le Yoga, la gymnastique, le Gi Gong, le Tai Chi, Horizon mémoires, Remue-ménages, le bridge, le scrabble, les clubs féminins, les sorties vélo.

Renseignements : Bruno Blary 03 88 68 67 70

Tous les 3^e jeudi du mois nous organisons une sortie en bus aux thermes de Caracalla à Baden-Baden.

Renseignements pour Caracalla : Angèle Clos 06 60 53 92 76

B. Blary



→ GYM PEPS



L'ASSOCIATION GYM PEPS VOUS ACCUEILLE LES JEUDIS DE 18H30 À 20H30 AU GYMNASSE DU COLLÈGE.

De 18h30 à 19h30 :

cours de gymnastique volontaire, abdos, fessiers

De 19h30 à 20h30 :

cours de Fat Burner qui se pratique sur des steps

N'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année.

RENSEIGNEMENTS AU 06 73 84 89 65 OU GYMPEPS.GEISPO@GMAIL.COM

H. Martz



→ CARITAS RECHERCHE DES FAMILLES POUR ACCUEILLIR UN ENFANT CET ÉTÉ



Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien.

Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !

Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour.

CONTACTEZ CARITAS AVANT LE 15 AVRIL AU 06 25 22 34 49 OU PAR MAIL AFV@FEDERATIONCARITASALSACE.ORG INFOS SUR : CARITAS-ALSACE.ORG ET SUR FACEBOOK : AFV CARITAS



VENTE & MONTAGE RAPIDE

● **PNEUS METZGER**
 121 rue du Général Leclerc
 67540 OSTWALD
 ☎ 03 88 30 22 72

Depuis 1948

TOURISME ● POIDS-LOURDS ● AGRICOLE ● GÉNIE-CIVIL ● MANUTENTION ●

MICHELIN SERVICE PRO

www.pneus-metzger.fr
infos@pneusmetzger.fr



→ CERCLE JEAN-SEBASTIEN

Pour les basketteuses et basketteurs du CJS Geispo, la saison suit son cours et la fin des championnats s'annonce encore animée pour les prochaines semaines.

11 mars	20h	Féminines 1 « Les Indomptables »	Stade Français Paris
18 mars	17h	Féminines 2	CTC Paris Avenir
18 mars	20h	Masculins 1	Weitbruch
19 mars	17h30	Masculins 2	Thann
1 ^{er} avril	20h	Féminines 1 « Les Indomptables »	Roanne
8 avril	17h15	Masculins 2	Ohnheim
8 avril	20h	Masculins 1	Schirrheim
15 avril	20h	Féminines 1 « Les Indomptables »	Lyon Asvel Espoir
6 mai	20h	Masculins 1	Illfurth
7 mai	17h30	Masculins 2	Riedisheim 2
20 mai	20h	Masculins 1	Gries 2
21 mai	17h30	Masculins 2	Dessenheim

Les jeunes ne seront pas en reste, car ils poursuivent actuellement leur deuxième phase de championnat. Le programme évolutif est à suivre sur la page Facebook du club.

La vie du CJS Geispo s'articule également à travers des moments extra sportifs. C'est ainsi qu'il organisera :

Son GRAND LOTO DU PRINTEMPS doté de nombreux prix de valeur - **le samedi 18 mars à l'Espace Malraux** - Ouverture des portes à partir de 18h30 - début des jeux à 20h précises.

Il est vivement conseillé de réserver ses places à compter du 20 février au 07 69 99 28 30, ou par mail à l'adresse fetes.cjsgeispo@gmail.com

Son traditionnel VIDE-GRENIER le lundi 1^{er} mai dans les rues jouxtant la salle Saint-Jean et l'Eglise Sainte-Thérèse du quartier Gare. Ce rendez-vous incontournable des chineurs et collectionneurs se déroulera de 6h à 18h.

Si vous désirez être exposants, videz votre grenier, cave et venir passer une agréable journée, réservez-vous cette date.

Pour les exposants, le prix d'un emplacement de 6m sera de 17 €, et de 2 € le mètre linéaire supplémentaire.

Pour les inscriptions, vous pouvez réserver votre emplacement à compter du 3 avril jusqu'au 23 avril au 07 69 99 28 30 ou par mail à l'adresse : fetes.cjsgeispo@gmail.com

Les inscriptions seront définitives après réception des frais d'inscription auprès de M. Lionel Lohner 9a rue de Schirmeck 67118 Geispolsheim.

Restauration et buvette sur place.

F. Oswald



→ CERCLE D'ESCRIME DE GEISPOLLSHEIM

La saison 2022/2023 est déjà bien avancée et le retour à la normale réjouit tous les membres et tireurs du CEG.

De nombreuses compétitions ont déjà eu lieu avec des résultats prometteurs que vous pouvez consulter sur le site du club. Le traditionnel tournoi du TELETHON, le 2 décembre 2022, a été une nouvelle fois une grande réussite : 44 participants de M15 à Vétérans, 85 matchs, 1881 touches, 11 clubs représentés et surtout 1292€ récoltés au profit de l'AFM. L'ensemble du collectif Geispolsheim - Entzheim, à travers toutes les activités organisées en faveur de cette cause, a récolté un peu plus de 6 000 €.

Les initiations / découvertes dans les écoles et centres périscolaires se poursuivent avec succès. Des stages de perfectionnement en direction des jeunes licenciés mais aussi des stages de découverte à destination de ceux qui souhaitent s'essayer à l'escrime sont proposés lors de chaque période de vacances scolaires.

La nouveauté de cette saison est la création de journées Team Building "ESCRIMEZ-VOUS". Selon les objectifs recherchés, nos maîtres d'armes permettent aux équipes de s'intéresser à une nouvelle activité et aux managers de fédérer l'équipe ou de la récompenser.

Alors petits et grands, si vous avez envie de croiser le fer, n'hésitez pas à venir nous voir !



TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR LE SITE DU CLUB
WWW.ESCRIME-GEIS.FR
 POUR NE RIEN RATER DE NOTRE ACTUALITÉ RENDEZ-VOUS SUR
WWW.FACEBOOK.COM/GEISESCRIME/
WWW.INSTAGRAM.COM/CERCLE.ESCRIME.GEIS/



La commission communication du CEG



→ SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE

Le 29 janvier dernier, la Société d'Arboriculture de Geispolsheim a tenu son Assemblée Générale pour les années 2021 et 2022, ainsi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire pour modifier ses statuts. Le départ de son président et la baisse du nombre de membres au comité nécessitent cette modification.



Aujourd'hui de nombreuses associations peinent à recruter et en éprouvent des difficultés de fonctionnement. La charge de travail, les responsabilités, les compétences requises pour faire face à toutes les situations sont autant de raisons pour ne pas s'engager ou se porter candidat. Elles sont compréhensibles

et légitimes. Cependant, notre association, n'ayant pas de candidat pour la présidence, va se tourner vers une gouvernance collégiale. En prolongement de nos AG, nous nous sommes retrouvés autour d'un délicieux repas familial, réunissant plus de 135 convives. Il s'est déroulé dans une très bonne ambiance permettant les retrouvailles, entre autres, de celles de la classe 52. Avec plein de nouveaux projets et une motivation intacte pour continuer cette belle aventure qui dure depuis plus de 90 ans, l'équipe cherche de nouveaux membres actifs et motivés pour entretenir le verger-école mais aussi pour aider à la fabrication de jus de pomme au pressoir. Espérons que 2023 soit une bonne année fruitière.

Nous accentuerons la communication et notre présence aux manifestations communales pour vous tenir au courant de nos activités.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour entretenir les installations, communiquer le plaisir d'apprendre et transmettre les connaissances et le savoir aux générations futures.

Au plaisir de vous accueillir au prochain cours de taille qui aura lieu au verger-école de l'Ehn, derrière le Centre Sportif, le samedi 4 mars à 14h.

H. El Harouchi

→ ARCAL STRASBOURG EUROMÉTROPOLE & ALENTOURS



L'année 2023 a commencé de belle façon avec nos activités physiques ou ludiques, nos rencontres conviviales autour d'une galette de rois ou avec notre traditionnel Stammtisch, sans oublier les conférences et les visites de sites industriels ou historiques. Toujours dans une ambiance festive et propice à la détente. Vous trouverez ci-dessous le planning des activités planifiées pour les trois prochains mois.

EN MARS

Mercredi 8 mars

Reprise des mercredis après-midi pétanque au Pétanque Club de Geispolsheim. Venez titiller le cochonnet en toute détente et dans la bonne humeur.

Tous les 2^e jeudi du mois

Peut-être préférez-vous lancer des boules plus volumineuses ! Rejoignez-nous au Bowling du Trèfle.

Les lundis après-midi

Si les activités plus ludiques ont votre faveur, jeux de société à l'Ancienne Douane ou à l'Espace La Licorne à Illkirch sont pour vous.

Lundi 13, jeudi 23 et mardi 28 mars

Sorties pédestres, promenades dans la Petite France

Mardi 14 mars

Sortie vélo

Jeudi 30

Conférence « Face à la Déportation » avec Simone Polak.

EN AVRIL

Samedi 1^{er}

Tournoi de belote et l'occasion de battre les cartes

Mardi 4

Sortie vélo

Mercredi 5

Promenade au Jardin des Deux Rives

Mardi 11, jeudi 13 et mardi 25

Sorties pédestres

Dimanche 23 avril

Dimanche arcalien - au menu Pot au Feu

EN MAI

Mardi 2

Sortie vélo

Mardi 9, jeudi 11 et mardi 23

Sorties pédestres

Mercredi 17

Promenade dans l'Orangerie

Jeudi 18 (Ascension)

Repas asperges organisé à Hoerd

EN JUIN

Mardi 6

Sortie vélo

Mercredi 7

Promenade dans la Cité des Jardins au Neuho

Lundi 12, jeudi 15 et mardi 27

Sorties pédestres

Toutes ces activités se déroulent dans une ambiance chaleureuse et amicale pour en faire des moments de détente. Contactez-nous pour de plus amples informations.

G. Martz

CONTACT : 06 44 07 79 16 (ENTRE 18H ET 20H) OU PAR MAIL : ASTREA.PRESIDENT@OUTLOOK.FR



→ ENSEMBLE PAR NATURE

« Qui aurait pu prédire [...] la crise climatique ? »

Cette petite phrase polémique, témoigne de notre aveuglement face à ce qui nous attend. Pourtant, depuis des décennies, les scientifiques nous alertent. Mais nous continuons à croire que nous pouvons exploiter les ressources naturelles sans vergogne, en refusant de nous remettre en question. Sur les 9 limites planétaires que l'humanité ne devrait pas dépasser, 6 ont déjà été franchies. Ces limites sont des seuils qui pourraient compromettre les conditions favorables dans lesquelles nous avons pu nous développer et pourrions durablement vivre dans un écosystème sûr : changement climatique, érosion de la biodiversité, perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, changements d'utilisation des sols, acidification des océans, utilisation mondiale de l'eau, appauvrissement de l'ozone stratosphérique, augmentation des aérosols dans l'atmosphère, introduction d'entités nouvelles dans la biosphère. Cependant, des solutions existent : réduire nos trajets et adapter nos moyens de transport, isoler nos habitations et baisser nos consommations d'énergie et d'eau, restreindre drastiquement notre consommation de produits carnés, changer notre mode de production agricole, réparer et mutualiser nos biens... Il est temps d'agir !

Les élu.e.s du groupe "Ensemble par Nature"
J. Fernique, A. Kohler, H. Mansuy, B. Sari

→ CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS MODE D'EMPLOI

Informations concernant la constitution et le dépôt du dossier :

- Le dépôt des dossiers de carte d'identité et de passeport s'effectue uniquement sur rendez-vous en ligne sur www.geispolsheim.fr (ou en utilisant le QR code ci-contre)
- Assurez-vous d'avoir un dossier complet :
 - pré-demande ou cerfa complété
 - avec les pièces justificatives requises
 - La photo d'identité doit dater de moins de 6 mois et être conforme aux normes.
 - Il est impératif de présenter l'original de votre justificatif de domicile (facture) ou son impression.

Le délai d'obtention d'un rendez-vous est variable. Anticipez au maximum votre démarche.

Informations spécifiques aux cartes d'identité

- Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les majeurs uniquement.
- Pas de renouvellement de carte d'identité pendant sa durée de validité si vous possédez un passeport valide (sauf changement de domicile ou d'état civil).
- Durée de validité de 10 ans pour les cartes d'identité des mineurs et pour les nouveaux formats de cartes édités depuis le 1^{er} juin 2021.



* Attention : En cas de dossier incomplet ou de retard de plus de 10 ms, il sera nécessaire de prendre un nouveau rendez-vous.

Les délais d'obtention des pièces d'identité peuvent, sur certaines périodes, varier de 2 à 5 semaines (délais préfectoraux).
À ceux-ci s'ajoutent les délais d'obtention d'un rendez-vous en Mairie.
Anticipez donc cette démarche au maximum (au moins 6 mois à l'avance), notamment à l'approche des périodes de congés.



Prenez rendez-vous en ligne et obtenez toutes les informations pour constituer un dossier complet en flashant ce QR code

→ DES SOLUTIONS POUR DÉPOSER VOS DÉCHETS VERTS

Geispolsheim, commune eurométropolitaine, bénéficie de services mutualisés en matière de gestion des déchets, tels que :

- La déchèterie fixe d'Ostwald - La Vigie,
- La mise en place de containers spécifiques en complément lors de la collecte des encombrants (sur rdv uniquement au 03.68.98.51.89),
- Les déchèteries mobiles et spéciales végétaux mises en place alternativement chaque mois (de mars à décembre) dans les deux quartiers.

Vous pouvez aussi vous rendre dans les communes environnantes comme **Blaesheim**, **Lipsheim**, **Fegersheim** et **Entzheim**, pour lesquelles l'Eurométropole de Strasbourg propose également des ramassages.



Déchèterie Fixe d'Ostwald - La Vigie :
Rue Théodore Monod

Ouverture : 7 jours sur 7 de 8h à 19h
sauf le dimanche de 8h à 12h

Fermetures :
les 1^{er} janvier, dimanche de Pâques,
1^{er} mai, dimanche de Pentecôte,
1^{er} novembre et 25 décembre.

Pour les autres jours fériés :
ouverte de 8h à 12h

CALENDRIER DES DECHETERIES MOBILES ET SPECIALES VEGETAUX 2022

* Gare : Parking salle ACL

		Geispolsheim	Blaesheim	Entzheim	Fegersheim	Lipsheim
JANVIER	Déchèterie Mobile				Samedi 7 Janvier	
FÉVRIER	Déchèterie Mobile			Samedi 18 Février	Samedi 25 Février	Samedi 11 Février
MARS	Déchèterie Mobile	GARE	Samedi 4 Mars	Mercredi 22 Mars	Samedi 25 Mars	Lundi 13 Mars
	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Lundi 3 Avril	Lundi 24 Avril	Mercredi 26 Avril	Mercredi 5 Avril
AVRIL	Spéciales végétaux	GARE	Vendredi 21 Avril	Mercredi 12 Avril	Vendredi 14 Avril	Samedi 22 Avril
	Déchèterie Mobile	GARE	Samedi 6 Mai	Mercredi 24 Mai	Mercredi 31 Mai	Mercredi 10 Mai
MAI	Spéciales végétaux	VILLAGE	Mercredi 17 Mai	Mercredi 10 Mai	Vendredi 12 Mai	Vendredi 19 Mai
	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Lundi 5 Juin	Mercredi 21 Juin	Mercredi 28 Juin	Mercredi 7 Juin
JUIN	Spéciales végétaux	GARE	Mercredi 21 Juin	Vendredi 9 juin	Mercredi 14 Juin	Vendredi 23 Juin
	Déchèterie Mobile	GARE	Lundi 3 Juillet	Mercredi 19 Juillet	Mercredi 26 Juillet	Mercredi 5 Juillet
JUILLET	Spéciales végétaux	VILLAGE	Mercredi 19 Juillet	Vendredi 7 Juillet	Mercredi 12 Juillet	Vendredi 21 Juillet
	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Lundi 7 Août	Samedi 26 Août	Mercredi 30 Août	Mercredi 9 Août
AOÛT	Spéciales végétaux	GARE	Mercredi 23 Août	Samedi 5 Août	Samedi 19 Août	Vendredi 25 Août
	Déchèterie Mobile	GARE	Lundi 4 Septembre	Lundi 18 Septembre	Lundi 25 Septembre	Mercredi 6 Septembre
SEPTEMBRE	Spéciales végétaux	VILLAGE	Mercredi 20 Septembre	Mercredi 6 Septembre	Samedi 16 Septembre	Vendredi 22 Septembre
	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Mercredi 4 Octobre	Mercredi 18 Octobre	Mercredi 25 Octobre	Samedi 7 Octobre
OCTOBRE	Spéciales végétaux	GARE	Vendredi 20 Octobre	Samedi 7 Octobre	Samedi 14 Octobre	Samedi 21 Octobre
	Déchèterie Mobile	GARE	Lundi 6 Novembre	Mercredi 22 Novembre	Mercredi 29 Novembre	Mercredi 8 Novembre
NOVEMBRE	Spéciales végétaux	VILLAGE	Mercredi 22 Novembre	Mercredi 8 Novembre	Mercredi 15 Novembre	Vendredi 24 Novembre
DECEMBRE	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Samedi 9 Décembre			

Déchèteries mobiles : 11h-19h les lundi et mercredi / 9h-17h le samedi

Déchèteries spéciales végétaux : 14h-19h les mercredi et vendredi / 10h-17h le samedi

→ POUR QUELLES RAISONS N'Y-A-T-IL PAS DE POUBELLES JAUNES À GEISPOLSHEIM ?

La gestion des ordures ménagères est une compétence déléguée à l'Eurométropole de Strasbourg.

Son règlement indique les dispositions suivantes prises pour les communes de moins de 10 000 habitants, telle que Geispolsheim :

- Une poubelle bleue pour chaque habitation
- L'apport volontaire aux bennes à verres/papiers
- La mise à disposition de déchèteries fixes et mobiles



→ DÉJECTIONS CANINES

Les 6 commandements du maître de chiens :

Posséder un chien, ce merveilleux animal de compagnie, engendre des obligations dont le non-respect engage la responsabilité du maître.

Bref rappel de celles-ci :

- Mon chien, je ne laisserai divaguer
- D'une laisse (voire d'une muselière) je l'équiperai
- Ses excréments, je ramasserai
- Sur les terrains de sport ou de jeux, je ne l'emmènerai
- De ses aboiements, les voisins je protégerai
- Pour son bien-être, mon compagnon, je promènerai régulièrement



→ CONSEILLER NUMÉRIQUE

La Commune propose des permanences d'assistance numérique jusqu'en juin 2023.

Le premier jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h, sans rendez-vous, un conseiller numérique vous accueille en mairie.

Il a pour missions :

- d'accompagner les citoyennes et citoyens dans leur appropriation des usages numériques quotidiens (naviguer sur internet, créer une adresse de messagerie, accéder à leurs droits...),
- de veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux...),
- d'accompagner dans les démarches administratives en ligne.

Les prochaines dates :

- 6 avril • 4 mai • 1^{er} juin



→ COLLECTE DE BIO DÉCHETS ALIMENTAIRES

Bilan de la collecte des déchets alimentaires sur Geispolsheim en 2022

Geispolsheim dispose depuis l'été 2022, d'une solution pour trier ses déchets alimentaires avec 26 bornes installées sur les quartiers Gare et Village.

La distribution de 50 sacs krafts et d'une poubelle de 10L spécifique pour ce tri, appelée "bioseau", a été faite aux habitants.

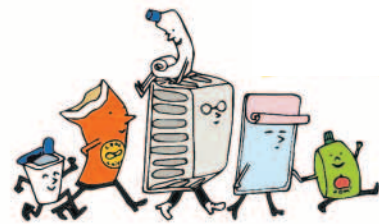
Le matériel est accompagné d'un mode d'emploi, un mémo tri et la carte des emplacements des bornes dans la Commune.

En cas de non-réception du kit à votre domicile, des bioseaux et sacs krafts vous seront remis en mairie directement.

Deux distributeurs en libre-service de sacs krafts pour le réapprovisionnement de vos bioseaux

Village : à la mairie, 6 rue du Maire François Nuss (côté parking au niveau des panneaux d'informations)

Gare : à salle ACL, 22 rue de Paris (près de l'entrée)



→ ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, VOTRE GESTE DE TRI SERA PLUS SIMPLE. TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SANS EXCEPTION SERONT À TRIER. LES POTS DE YAOURT ? OUI. LES FILMS PLASTIQUE ? OUI. ET LES BARQUETTE EN PLASTIQUE AUSSI ? OUI PLUS D'HÉSITATIONS, FINI LES DOUTES, SI C'EST UN EMBALLAGE JE LE TRIE !



Plus d'hésitation, tous les emballages se trient, sans exception !

Emballages: vidés, même sales, séparés.

Bon à savoir:

Aujourd'hui, **66 %** de l'industrie papetière, **50 %** de l'industrie sidérurgique, **58 %** de l'industrie du verre sont approvisionnées par les filières du recyclage.

(Source: Ademe, Rapport Déchets chiffres clés 2020).



Objectif:

Ce projet national d'extension des consignes de tri à tous les emballages a pour objectif d'**augmenter le recyclage** et d'**économiser nos ressources**.

Pour aller + loin:

Vous souhaitez aller plus loin et tendre vers le zéro déchet? Retrouvez l'ensemble des astuces sur www.objectifz.strasbourg.eu

→ CYCLISTES, PIÉTONS : POUR UNE BONNE COHABITATION

Cyclistes et piétons sont régulièrement invités à partager un même espace : au-delà de l'élémentaire respect du code de la route, une bonne cohabitation passe également par quelques gestes de courtoisie !

Trottoirs partagés, piétonniers ouverts à la circulation des vélos, RAVeL et autres voies vertes... Piétons et cyclistes sont régulièrement amenés à circuler sur un même espace. Sur ces espaces partagés ou parfois contigus, il est essentiel que les usagers fassent preuve de courtoisie et de compréhension...

QUELQUES RÈGLES D'OR

Au-delà des règles élémentaires du code de la route et de respect du piéton (ne pas rouler sur les trottoirs, céder la priorité au passage piéton...), veillez à adopter ces quelques réflexes bien utiles !

► Évitez l'effet de surprise

Le contact visuel est essentiel, car il permet d'anticiper le comportement des autres usagers. Ce contact n'est pas toujours possible, par exemple lorsqu'un cycliste dépasse un piéton par l'arrière. Dans ce cas, l'effet de surprise peut être particulièrement désagréable pour le piéton, même lorsque le cycliste roule à faible allure.

Lorsque vous dépassez un piéton par l'arrière :

avertissez de votre présence, à l'aide d'un léger coup de sonnette au besoin. Il se peut malgré tout que le piéton ne vous entende pas (parce qu'il est malentendant, parce qu'il porte des écouteurs, à cause du bruit ambiant...) : soyez-en conscient !

ralentissez dépassez "large" : inutile de frôler le piéton, même s'il empiète sur l'espace réservé aux cyclistes. Celui-ci est toujours susceptible de modifier sa trajectoire.

► Adaptez votre vitesse

Adaptez votre vitesse aux conditions : ralentissez si le flux de piétons/cyclistes est important, mettez pied à terre si nécessaire. Redoublez de prudence en présence de jeunes enfants, de seniors ou de chiens en laisse, ou lorsque votre champ de vision est obstrué.

► Maintenez votre trajectoire

Ne slalomez pas entre les piétons, mais maintenez au contraire une trajectoire rectiligne, plus lisible (et prévisible) pour les autres usagers. Ne coupez pas la route au piéton, passez de préférence derrière lui.

► Restez courtois en toute circonstance

Souvenez-vous que chacun a sa place sur ces aménagements : piétons comme cyclistes doivent tenir compte de la présence éventuelle de l'autre. N'hésitez jamais à communiquer positivement : un sourire, un geste de remerciement, une explication éventuelle... peuvent bien souvent aider à désamorcer les tensions !

OÙ ?

► Pour les cyclistes, l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police après avis du préfet. Il est cependant fortement recommandé aux cyclistes, pour leur sécurité, de privilégier l'emprunt des voies qui leur sont dédiées.

► Si la chaussée est bordée de chaque côté par des voies cyclables, les utilisateurs de ces voies, doivent emprunter celle de droite, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisations réglant la traversée des routes.

► En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes circulent sur le côté droit de la chaussée et peuvent s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée, d'une distance nécessaire à sa sécurité.

► Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

► Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontre ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales.



► Les vélos doivent en priorité stationner aux emplacements qui leur sont spécifiquement dévolus. Le stationnement sur le trottoir est cependant possible sous réserve de ne pas constituer un danger pour les autres usagers et de ne pas gêner la circulation.

► Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton

► Dans les aires piétonnes, circulez à l'allure du pas.

► Dans les zones 30, les aires piétonnes et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.

► Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.

SANCTIONS

Les principales infractions au code de la route et les sanctions associées pour les vélos. Tous les montants d'amende indiqués correspondent à des amendes forfaitaires.

Défaut d'éclairage : 11 €

Changement de direction sans avertissement préalable : 35 €

Circuler à plus de 2 de front sur la chaussée : 35 €

Avoir un passager sur son vélo (sans siège fixé au véhicule) : 35 €

Remorquage : 35 €

Dépassement de la vitesse maximale autorisée* : 35 €

Non-respect de l'arrêt au feu orange : 35 €

Défaut de freinage : 68 €

Circuler sur le trottoir en agglomération : 135 €

Tenir en main son téléphone ou porter des écouteurs : 135 €

Rouler en sens interdit 135 €

Non-respect de l'arrêt au feu rouge : 135 €

Non-respect de l'arrêt à un stop : 135 €

Remonter les files par la droite : 135 €

Circuler sous l'emprise de l'alcool (entre 0,25 et 0,4 mg/l d'air expiré) : 135 €

Vitesse inadaptée au regard des circonstances* : 135 €

Dépassement sans avertissement préalable : 135 €

Non-respect de la priorité de passage à l'égard des piétons : 135 €

abrapa
ensemble partageons la vie

NOUS RECRUTONS
Aides à domicile
Aides-soignant(e)s
Auxiliaires de vie sociale
Infirmier(e)s DE

**Vous cherchez un métier qui a du sens ?
Postulez !**

www.abrapa.asso.fr
Rubrique « Nous rejoindre »

BOUTIQUE MOBILE

Vélhop
près de chez vous !

Rendez-vous à la Maison des Associations de Geispolsheim les mercredis 8 et 22 mars de 11h à 13h

Conseils Tests Locations Click & collect

SCANNEZ-MOI POUR RETROUVER LE CALENDRIER DE LA BOUTIQUE MOBILE
velhop.strasbourg.eu

ESPACES PAYSAGERS
Réinventons votre extérieur

03 88 78 87 02
173 rue du Maréchal Foch - Lingolsheim

CONCEPTION AMENAGEMENT ENTRETIEN

Votre jardin de demain, se construit dès maintenant

Bénéficiez d'un interlocuteur unique pour tous vos travaux d'aménagement extérieur :
entrée paysagère, terrasses, abords de piscine, végétalisation, clôtures et portails, éclairage de jardin...

www.espaces-paysagers.fr

LES DATES À RETENIR

CI-dessous le calendrier des manifestations initialement prévues pour les 3 mois à venir.

MARS	AVRIL	MAI
Ve 3 au Di 5 Di 5 Ve 10 au Di 12 Sa 11 Me 15 Ve 17 Sa 18 Ma 21 Sa 25 & Di 26 Di 26 Ma 28 & Me 29	Di 2 Lu 3 Je 6 Sa 15 Je 20 Ve 21 Ve 28 Sa 29	Lu 1 Me 3 Ve 5 Di 7 Ve 12 Sa 13 Di 14 Ma 16 Ve 19 Sa 20 Di 21 Ma 23 Me 24 Ve 26 Lu 29
Réprésentation Théâtre Dialectal Cavalcade Réprésentation Théâtre Dialectal Nettoyage de Printemps Spectacle : Capitaine Sprütz Tutti Frutti Soirée Equinoxe Loto Spectacle : Man's Madness Spectacle : Road Trip to The Americas Bourse à la Puériculture Spectacle : Tous contes faits	Printemps en Fête Collecte de Sang Spectacle : Les Séparables Concert : Les Percussions du Monde Spectacle : Michelle Jam session : DJ MKF Emploi Geis Soirée Tertulia	Vide grenier Thé Dansant Spectacle : Les Loges de l'Effeillage Concert Caritatif Marche Pédestre Kermesse Concert de Printemps Geispo Run Spectacle : Et y a rien de plus à dire Festival d'Humour Festival d'Humour Festival d'Humour Spectacle : Les Michel's Ciné-Club Tutti Frutti Journée du Vélo
Chorale Sainte-Cécile ACL Chorale Sainte-Cécile Commune Commune Ecole de Musique ACL CJS Commune Ecole de Danse Classique Ecole Maternelle Petit Prince Commune	Commune ADSB Commune Ecole Municipale de Musique Commune Commune Commune Festi'Geis	CJS Commune Commune Ecole Municipale de Musique Amicale Sapeurs Pompiers Ecole Saint Exupéry Musique Municipale FCGo1 Commune Holtzi Festi Holtzi Festi Holtzi Festi Illiadé Commune Ecole de Musique STEP
Espace Malraux Salle ACL Espace Malraux Salle ACL Espace Malraux Auditorium Salle ACL Espace Malraux Espace Malraux Espace Malraux Salle ACL Espace Malraux	Stade de l'Ehn et Centre Sportif Espace Malraux Espace Malraux Espace Malraux Espace Malraux Espace Malraux Salle ACL Espace Malraux	Quartier Gare Espace Malraux Espace Malraux Eglise Sainte-Marguerite Espace Malraux Ecole ou Centre Sportif Espace Malraux Centre Sportif Espace Malraux Espace Malraux Espace Malraux Espace Malraux Espace Malraux Auditorium Centre Sportif

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Ces déchets sont collectés sur 3 sites spécialisés prévus à cet effet.
Informations sur :
www.strasbourg.eu/dechets-dangereux-traitement
toutes les informations nécessaires : adresses, horaires d'ouverture, déchets acceptés, conditions d'apport et également les bonnes astuces pour réduire ces déchets.

DÉCHÈTERIE MOBILE

Village : parking du Centre Sportif
Gare : parking de la salle ACL
Lundi & mercredi 11h à 17h30
Samedi 9h à 17h

- 3 avril quartier Village
- 6 mai quartier Gare



DÉCHÈTERIE FIXE

La Vigie rue Théodore Monod
Tous les jours 8h à 19h - Dimanche 8h à 12h

DÉCHÈTERIES SPÉCIALES VÉGÉTAUX

Village : parking du Centre Sportif
Gare : parking de la salle ACL
Mercredi & vendredi 14h à 17h30
Samedi 10h à 17h

- 21 avril quartier Gare
- 17 mai quartier Village



DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

GEISPOLSHEIM

[L'Intemporel]

8 appartements duplex
de 3 pièces ou 4/5 pièces,
rez de jardin ou attique

**RT 2012 -30% avec
30% d'Énergies
Renouvelables**

PTZ

À DÉCOUVRIR

GEISPOLSHEIM

[Respire]

Appartements du
2 au 4/5 pièces
avec ascenseur

**RE 2020 - DPE A
Chaudière Biomasse
à granulés bois**

PINEL+
PTZ



► Prochainement à Geispolsheim

Votre maison individuelle prête à décorer avec un terrain à partir de 3 ares.
Inscrivez-vous sur contact@dynastie.fr



03 88 66 77 15
dynastie-construction.com



DYNASTIE
CONSTRUCTION



N°1 DES AVIS CLIENTS CONTRÔLÉS
POUR LES PROFESSIONNELS DU SERVICE ET DE L'IMMOBILIER